



MICROFICHE N°

08092

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F

1

REPUBLIQUE TUNISIENNE
— — —
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
— — —

ديوان تربية الماشية وتوفير المرعى

Office de l'Elevage et des Pâturages

RAPPORT D'ACTIVITES

1992

ديوان تربية الماشية وتوفير المرعى

Office de l'Elevage et des Pâturages

RAPPORT D'ACTIVITES

1992

SOMMAIRE

	PAGES
I- INTRODUCTION	1
II- SYNTHESE DES ACTIVITES DE L'OEP	
2.1 Programme de Développement des Ressources Alimentaires	2
2.1.1 La Stratégie de Développement Pastoral	2- 3
2.1.2 Le Service des Sous-Produits Agro-Industriels	3- 4
2.1.3 Le Projet de Développement de la Production de Semences Fourragères et Pastorales	4- 5
2.1.4 L'Observatoire Agro-Sylvo-Pastoral de Jebibina et Saouaf	5- 7
2.2 Programme d'Amélioration Génétique	7
2.2.1 Le Service du Contrôle des Performances	7- 8
2.2.2 Le Service de l'Insémination Artificielle	8- 9
2.2.3 Le Projet Saillie Naturelle	9-10
2.2.4 Le Service des Éleve-Béliers	10-11
2.3 Programme d'Encadrement et d'Organisation du Secteur	11
2.3.1 Développement de l'Élevage Bovin, Ovin et Caprin	11
2.3.1.1 Le Projet Gestion des Troupeaux Laitiers	11
2.3.1.2 Le Projet Filière Lait	12-13
2.3.1.3 Le Projet Collecte de Lait	13-14
2.3.1.4 L'Assistance aux Élevages Ovins	14-15
2.3.1.5 Le Projet de Promotion de l'Élevage des Génisses Pleines Nées et Elevées en Tunisie	15-16

2.3.1.6 Le Projet d'Intensification de l'Elevage Caprin dans les Oasis du Sud Tunisien	16-17
2.3.2 Encadrement des Petites et Moyennes Exploitations	17
2.3.2.1 Le Projet Développement de la Production Fourragère	17-18
2.3.2.2 Le Projet Intégré d'Elevage Tuniso-Autrichien	18-19
2.3.2.3 Le Projet de Promotion de l'Elevage Camelin en Tunisie	19
2.3.2.4 L'Unité Apicole de Formation, de Vulgarisation et d'Assistance Technique	20
2.3.2.5 L'unité Cunicole	20
2.4 Approvisionnement du Secteur	21
2.4.1 Importation de génisses pleines	21
2.4.2 Importation de taurillons maigres	21
2.4.3 Lait en poudre	21
2.4.4 Matériel apicole	22
2.4.5 Cire gaufrée	22
2.4.6 Miel	22
2.5 Production des Fermes et des Usines	22
2.5.1 Production des Fermes	22
2.5.1.1 Réalisations de la campagne 1991-1992	23
2.5.1.1.1 Productions végétales	23
2.5.1.1.2 Productions animales	23
2.5.1.1.2.1 Elevage bovin	23
2.5.1.1.2.1.1 Production laitière	23
2.5.1.1.2.1.2 Production de viande	24
2.5.1.1.2.2 Elevage ovin	24
2.5.2 Production des Usines	25
2.5.2.1 Réalisations de l'année 1992	25
2.5.2.2 Consommation en matières premières	26

III- LA GESTION ET LES PERFORMANCES :

3.1 Gestion Economique	27-29
3.2 Gestion Sociale	29
3.2.1 Le Service Social et des Assurances	29
3.2.1.1 Assurance	29
3.2.1.2 Actions sociales	30
3.2.2 Le Service Formation	30
3.2.2.1 Promotions de catégorie	31

IV- LES MOYENS MIS EN OUVRE :

4.1 Les Moyens Humains	32
4.2 Les Moyens Financiers	33
4.2.1 Le Budget de Fonctionnement Titre Ier	33
4.2.1.1 La situation au 31/12/1992	33
4.2.1.1.1 Analyse des dépenses	33
4.2.1.1.2 Analyse des recettes	34
4.2.2 Le Budget d'Equipement titre II	34
4.2.2.1 Analyse de la situation arrêtée au 31/12/1992	34
4.2.2.1.1 Budget programmé	34
4.2.2.1.2 Consommation budgétaire	35
4.2.3 La Situation 1992 des Projets Financés sur Fonds de contrepartie CEE	35
4.2.3.1 Analyse de la situation arrêtée au 31/12/1992	35
4.2.3.1.1 Budget programmé	35
4.2.3.1.2 Consommation budgétaire	36
4.3 Les Moyens Matériels	36-37

VI- LE PROGRAMME D'ACTION POUR 1993

6.1 Programme de Développement des Ressources Alimentaires	40
6.1.1 La Stratégie de Développement Pastoral	40
6.1.2 Le Service des Sous-Produits Agro-Industriels	40-41
6.1.3 Le Projet de Développement de la Production de Semences Fourragères et Pastorales	41
6.1.4 L'Observatoire Agro-Sylvo-Pastoral de Jebibina et Saouaf	41-42
6.2 Programme d'Amélioration Génétique	42
6.2.1 Le Service du Contrôle des Performances	42-43
6.2.2 Le Service de l'Insémination Artificielle	43-44
6.2.3 Le Projet Saillie Naturelle	44
6.2.4 Le Service des Elèves-Béliers	44
6.3 Programme d'Encadrement et d'Organisation du Secteur	44
6.3.1 Développement de l'Elevage Bovin, Ovin et Caprin	44
6.3.1.1 Le Projet Gestion des Troupeaux Laitiers	44-45
6.3.1.2 Le Projet Filière Lait	45
6.3.1.3 Le Projet Collecte de Lait	46
6.3.1.4 Le Projet de Développement de l'Elevage Ovin en Tunisie	46-47
6.3.1.5 Le Projet de Promotion de l'Elevage des Génisses Pleines Nées et Elevées en Tunisie	47
6.3.1.6 Le Projet d'Intensification de l'Elevage Caprin dans les Oasis du Sud Tunisien	47-48
6.3.2 Encadrement des Petites et Moyennes Exploitations	48
6.3.2.1 Le Projet de Développement de la Production Fourragère	48
6.3.2.2 Le Projet Intégré d'Elevage Tuniso-Autrichien	48-49

6.3.2.3 Le Projet de Promotion de l'Elevage Camelin en Tunisie	49
6.3.2.4 L'Unité Apicole de Formation, de Vulgarisation et d'Assistance Technique	49-50
6.3.2.5 L'unité Cunicole	50
6.4 Programme d'activité des fermes et des usines	51
6.4.1 Programme d'activité des fermes	51
6.4.1.1 Spéculations végétales	51
6.4.1.2 Spéculations animales	51
6.4.1.2.1 Production laitière	51
6.4.1.2.2 Production de viande	52
6.4.2 Programme d'activité des usines	52
6.4.2.1 Les Productions	52
6.4.2.2 Les Consommations	52
6.4.2.2.1 Consommation en matières premières	52
6.4.2.2.2 Consommation en matières consommables	53
6.5 Le Budget de Fonctionnement titre Ier	53
6.6 Le Budget d'Equipement de l'année 1991	54-56
6.7 Le Programme 1991 des Projets Financés sur Fonds de contrepartie CEE	57

INTRODUCTION

I-INTRODUCTION :

Au cours de l'année 1992, l'Office de l'Elevage et des Pâturages a poursuivi ses interventions qui ont intéressé les actions suivantes :

- Le développement des ressources fourragères et pastorales par la mise en valeur des parcours, la valorisation des sous-produits agricoles et agro-industriels, la promotion des cultures fourragères et pastorales ;
- L'amélioration génétique du cheptel par le biais de l'insémination artificielle, la saillie naturelle, le contrôle des performances et la distribution de géniteurs ovins sélectionnés ;
- L'encadrement et l'organisation des éleveurs par l'implantation de centres de collecte de lait considérés comme des centres de rayonnement fournissant des services multiples, par la promotion de l'élevage des génisses de race pure ainsi que par l'assistance aux éleveurs d'ovins, de caprins et de camélidés ;
- L'approvisionnement du secteur en produits stratégiques et non concurrentiels tels que les géniteurs mâles et femelles, le matériel spécifique et différents intrants à caractère promotionnel.

SYNTHESE DES ACTIVITES DE L'OEP

II-SYNTHESE DES ACTIVITES DE L'OEP :

2.1 Programme de Développement des Ressources Alimentaires:

2.1.1- La Stratégie de Développement Pastoral :

Le programme de la stratégie nationale des parcours repose sur :

- les plantations arbustives telles que l'Acacia, l'Atriplex, la Luzerne Arborescente ;
- la plantation de cactus inorne
- l'aménagement des parcours soit par le resemis, soit par la mise en défens.

Les réalisations de l'année 1992 ont atteint 12 000 Ha et ont concerné plus de 4 000 bénéficiaires. Ces réalisations se répartissent comme suit :

-Aménagement pastoral	: 3 851 Ha	773 bénéficiaires
-Plantations d'arbustes:	1 115 Ha	322 bénéficiaires
-Plantations de cactus	: 7 039 Ha	3 065 bénéficiaires
T O T A L		:12 005 Ha 4 160 bénéficiaires

A elle seule, la région du Centre Ouest a effectué 40 % des réalisations.

Il est aussi à noter que le cactus reste toujours l'espèce préférée en particulier dans le centre du pays et ce en raison de sa facilité de plantation et de ses faibles exigences en sol et en eau.

Les plantations d'arbustes fourragers, par contre, demeurent limitées autour des points d'eau à cause de leurs exigences en eau d'irrigation.

Quant à l'aménagement pastoral, basé essentiellement sur le resemis, il trouve sa place plutôt dans le nord.

En ce qui concerne l'évolution des réalisations de l'amélioration pastorale depuis 1990, elle se présente comme suit :

A N N E E	1990	1991	1992
Amélioration pastorale (en Ha)	31 400	12 926	12 005

2.1.2- Le Service des Sous-Produits Agro-Industriels :

Au cours de l'année 1992 la principale activité du service a été le traitement de la paille à l'ammoniac.

Le service a également continué à apporter une assistance technique aux éleveurs pour l'utilisation adéquate des sous-produits agro-industriels.

Enfin, le service a supervisé les activités du Réseau Régional de Vulgarisation pour l'Amélioration de l'Utilisation des Résidus de Cultures dans l'Alimentation Animale. Il s'agit d'un projet FAO qui regroupe la Tunisie, l'Algérie, le Maroc, l'Egypte, la Jordanie et la Syrie.

Les quantités de paille traitée à l'ammoniac ont atteint 3.337 tonnes pour 422 bénéficiaires.

Les réalisations du service en paille traitée à l'ammoniac ont évolué depuis 1990 comme suit :

A N N E E	1990	1991	1992
Paille traitée en T	2 119	2 656	3 337
Nombre bénéficiaires	175	225	422

Dans le Cadre du Réseau Régional, le service a procédé à des démonstrations sur le traitement de la paille à l'urée. Ces démonstrations qui ont eu lieu dans différentes régions du pays ont porté sur 47 tonnes de paille et intéressé 21 bénéficiaires.

Pour ce qui est de la pulpe de tomate, les quantités utilisées en 1992 dans l'alimentation animale, sous forme d'ensilage, à l'état frais ou à l'état sec, ont atteint 12 755 tonnes ce qui correspond à 64 % des quantités disponibles.

Quant aux quantités de pulpes de betterave valorisées en 1992, elles ont été de 73 578 tonnes (48 978 T surpressées et 24 600 T humides) provenant des usines de Béja et de Jendouba.

Depuis 1990, les réalisations en matière de sous-produits autres que la paille traitée ont évolué comme suit :

A N N E E	1990	1991	1992
Pulpe de tomate (T)	9 040	4 040	12 755
Pulpe de betterave(T)	72 100	55 000	73 578
T O T A L	81 140	59 040	86 333

Au total, la valorisation des sous-produits réalisés en 1992 correspond à l'équivalent de 8.800 Ha de culture fourragère de vasse avoine récoltée sous forme de foin.

Outre ses activités normales, le service a organisé, en collaboration avec la FAO, deux sessions de formation ayant pour thème le traitement de la paille à l'ammoniac et à l'urée.

2.1.3 Le Projet de Développement de la Production de Semences Fourragères et Pastorales :

Ce projet a pour objectifs de :

- Identifier, collecter et évaluer le matériel biologique fourrager et pastoral tunisien en vue de constituer une banque de semences propres aux diverses régions du pays.
- Développer la production d'un matériel végétal adapté aux différentes conditions naturelles du pays en appliquant les techniques les plus appropriées.
- Prémultiplier les espèces fourragères et pastorales jugées prometteuses en vue de les céder aux institutions de multiplication pour une éventuelle multiplication à grande échelle.
- Produire des plants de certains arbustes

fourragers jugés utiles et spécifiques à diverses zones du pays.

Au cours de l'année 1992, l'opération de collecte n'a intéressé que les régions du Centre. Les quantités nettes de semences collectées (sulla et médicago) sur les sites de Kairouan, Monastir, Sousse, Mahdia, Mateur et le Kef ont atteint 555 kg.

Compte tenu du non achèvement du réseau d'irrigation par aspersion du périmètre d'El Grine, le programme de prémultiplification a été basé sur la mise en place des cultures en sec dans les fermes de Frétissa, Djebibina, Saouaf et sur le périmètre d'El Grine. Ce programme de prémultiplification a porté sur 177 Ha entre Medica, Sulla, Phalaris et Bromus.

D'autre part, sur le périmètre d'El Grine, non encore mis en eau, une priorité absolue a été donnée à la production de plants spécifiques au programme d'amélioration pastorale. Cette production d'arbustes fourragers a concerné les espèces locales ou introduites mais d'une disponibilité rare telles que Medicago arborea, Calligonum azel, Periploca laevigata, Maireana brevifolia, Atriplex numularia, Salsola vermiculata, Rhus tripartitum. Le nombre de plants produits en ces espèces a atteint 34 000.

Les quantités de semences et de plants produits seront en priorité destinées au programme de la stratégie nationale des parcours relevant de l'OEP. Les espèces herbacées seront réservées à l'action de resemis dans les régions du Nord tandis que les arbustes fourragers seront utilisés pour l'amélioration des parcours des régions arides et semi-arides.

2.1.4 L'Observatoire Agro-Sylvo-Pastoral de Jebibina et Saouaf :

Les deux stations Jebibina et Saouaf de l'observatoire couvrent une superficie totale de 3.090 Ha; elles font partie de l'étage semi-aride qui se caractérise, en particulier, par ses faibles pluviométries annuelles (250-350 mm).

L'action menée par l'OEP dans les deux stations est celle d'une mise en valeur globale et intégrée à caractère Agro-Sylvo-Pastoral. Cette mise en valeur est axée essentiellement sur la revalorisation des ressources en eau et en sol et ce dans le cadre d'un programme intégré d'élevage ovin. Vu l'aspect multi-disciplinaire que revêt le programme, l'OEP s'est assuré, dès le départ, la collaboration du CRDA de Zaghouan, de la Direction des Forêts et de la Direction CES.

Les principales composantes du programme d'aménagement
sont :

- 1- La restauration des sols essentiellement par la construction de banquettes sur les terrains en pente et le labour suivant les courbes de niveau
- 2- La rétention de l'eau par la construction de lacs collinaires
- 3- L'amélioration pastorale par le semis d'espèces fourragères adaptées aux particularités édapho-climatiques de la zone et la plantation d'arbustes fourragers en vue de constituer des réserves alimentaires pour les troupeaux
- 4- L'intensification de l'élevage ovin par l'amélioration de la conduite des troupeaux, la mise en place d'un programme de sélection et l'augmentation des effectifs parallèlement à l'augmentation des disponibilités fourragères
- 5- La mise en place d'un programme de Recherche-Développement en collaboration étroite avec les institutions de recherche et d'enseignement dans le but d'apporter une solution à certains problèmes posés au développement.

En égard à la qualité des animaux élevés sur les deux fermes et issus de souches ovines sélectionnées depuis les années soixante, les troupeaux de Jebibina et Saouaf constituent une pépinière nationale de reproducteurs ovins.

Les prévisions et les réalisations physiques de l'année 1992 sont données par le tableau suivant :

ACTIONS	Prévisions (Ha)	Réalisations (Ha)
I-CONSERVATION DES EAUX ET DU SOL (1)		
-Construction banquettes	170	-
-Bandes enherbées	45	25
-Entretien banquettes	100	70
-Confection lac collinaire	1	-
-Entretien lac collinaire	2	1
-Bandes enherbées (entretien 2ème année)	70	50
-Consolidation des ouvrages (en équivalent ha/an)	145	40
Coût de consolidation	(200 D/ha)	

ACTIONS	Prévisions (Ha)	Réalisations (Ha)
II-AMELIORATION PASTORALE		
-Médicago	100	120
-Resens	165	140
III-ARBUSTES FOURRAGERS		
-Acacia : entretien	50	50
-Acacia : création	20	30
-Luzerne arborescente	28	9
-Cactus	10	15
IV-EQUIPEMENT		
-Tracteurs	2	2
-Offset	1	1
-Canadien	1	1
-Faucheuses	2	2
-Pulvérisateur	1	1
-Epardeur de fumier	1	1
-Remorque	3	3
-Groupe motopompe	2	2
-Petit outillage	2	2
-Ramasseuse Presse	1	2
-Electrification	F.Jebibina	réalisée
V-BATIMENTS		
-Construction abri matériel	1	1
-Aménagement hangars	3	3
-Divers travaux d'aménagement		en cours

(1) Les difficultés rencontrées au niveau de la recherche d'une entreprise susceptible d'être intéressée par un tel programme a constitué un handicap à la réalisation de ce programme.

2.2 Programme d'Amélioration Génétique :

2.2.1 Le Service du Contrôle des Performances :

Dans le secteur bovin, l'identification a concerné 25.569 têtes en 1992 contre 27.040 têtes en 1991 et 24.570 têtes en 1990.

Le contrôle Laitier Officiel (type A) a porté sur 15 603 vaches contre 15 750 vaches en 1991 et 14 614 vaches en 1990.

Quant au Contrôle Laitier du type B, il a touché 1.613 vaches en 1992 contre 694 vaches et 378 vaches en 1991 et 1990 respectivement.

Le nombre de certificats de lactation délivrés en 1992 a atteint 14 280 contre respectivement 8 541 et 5 040 certificats de lactation en 1991 et 1990.

D'autre part, suite à la mise au point d'une nouvelle méthode d'évaluation génétique du cheptel laitier, le programme Contrôle des Performances a procédé en 1992 à l'indexation de 1000 vaches. Cet index a servi à la classification génétique au sein du troupeau et a permis le démarrage du programme des accouplements raisonnés.

Dans le secteur ovin, l'identification a touché 71 973 têtes en 1992 contre 61 954 têtes en 1991 et 63 536 têtes en 1990.

Le contrôle laitier ovin n'a concerné que 2 197 brebis sicilo-sardes. En revanche, le contrôle de croissance a touché 52 903 agneaux contre 40 754 agneaux en 1991 et 45 155 agneaux en 1990.

Quant à l'effectif des brebis inscrites au contrôle des caractères de reproduction en vue de la sélection et de la réforme, il a atteint 6 873 brebis contre 5 689 et 3 510 brebis en 1991 et 1990 respectivement.

2.2.2 Le Service de l'Insémination Artificielle :

Au cours de l'année 1992, le service a réalisé 73 519 inséminations premières soit 13,5 % de plus qu'en 1991. Sur ces réalisations 6 095 inséminations (soit 8,2 %) ont été effectuées suite à la synchronisation des chaleurs.

Les circuits du Nord-Est ont réalisé 44 151 inséminations premières soit 60 % des réalisations. Ceux du Nord Ouest et ceux du Centre-Est ont réalisé respectivement 12 362 inséminations premières soit 17 % et 17 006 inséminations premières soit 23 % de l'ensemble des réalisations.

En ce qui concerne les inséminations toutes, elles ont atteint 89 246 en 1992.

Au niveau du laboratoire, le service a produit 49 204 doses de semence. Cette production couvre largement les besoins du programme de croisement d'absorption des populations bovines locales et croisées.

Les taureaux utilisés par le centre d'amélioration génétique de Sidi Thabet sont uniquement indexés sur ascendance.

Pour ses différents besoins, le centre a utilisé 30.000 litres d'azote liquide en 1992.

L'évolution des inséminations premières réalisées par le service depuis 1990 est donnée par le tableau suivant :

A N N E E	1990	1991	1992
Inséminations premières	54 259	64 766	73 519

2.2.3 Le Projet Saillie Naturelle :

Les prévisions du programme de la Saillie Naturelle pour l'année 1992 étaient de 400 géniteurs dont 60 % pour les éleveurs privés et 40 % pour les stations de monte. Cependant, pour des considérations budgétaires, ces prévisions ont été ramenées à 200 têtes.

Malgré cela, jusqu'à la fin du mois de décembre 1992 aucun crédit frais n'a été attribué au programme. Néanmoins, 198 géniteurs ont été distribués au total au cours de l'année 1992. Les géniteurs distribués se répartissent, selon la race comme suit :

Schwitz	61 têtes	30,8 %
Pie Noire	4 têtes	2,0 %
Holstein	129 têtes	65,2 %
Tarentaise	4 têtes	2,0 %
TOTAL	198 têtes	100,0 %

Le nombre de géniteurs distribués par le service depuis 1990 a évolué comme suit :

A N N E E	1990	1991	1992
Géniteurs distribués	375	185	198

2.2.4 Le Service des Elève-Béliers :

Au cours de la campagne 1992, le service a procédé à l'agréage de 1.655 agneaux futurs reproducteurs dont 1 563 ont été achetés auprès des différentes unités de production et 92 choisis et gardés en réserve sur la ferme de FRETISSA.

Le programme de récupération n'a pas pu être réalisé dans sa totalité en raison de l'apparition de foyers épidémiques (brucellose) dans 30 troupeaux contrôlés. En conséquence, le contrôle a été suspendu au niveau de ces troupeaux et la sélection n'a pas été effectuée.

Dans le but de renforcer les centres d'hébergement déjà existants, le service a ouvert un nouveau centre à la société de développement agricole El-Khir.

Quant à la vente des reproducteurs, elle a porté sur un effectif de 1.176 antenais améliorateurs répartis par race comme suit

Race Barbarine	:	885
Race Noire de Thibar	:	187
Race Queue Fine Algérienne	:	77
Race Sicilo-Sarde	:	27

Le prix de vente des antenais au cours de la campagne 1992 était de 160 Dinars la tête.

L'effectif réduit des géniteurs de race Queue Fine et Sicilo-Sarde est dû à l'ouverture de deux centres indépendants de l'OEP, l'un pour la Sicilo-Sarde et l'autre pour la Queue Fine gérés respectivement par le bureau de contrôle des UCPA de Mateur et le CRDA du Ref.

L'effectif des géniteurs ovins vendus par le service a évolué depuis 1990 comme suit :

A N N E E	1990	1991	1992
Antenaïs vendus	1 020	1 246	1 176

2.3 Programme d'Encadrement et d'Organisation du Secteur :

2.3.1 Développement de l'Elevage Bovin, Ovin et Caprin :

2.3.1.1 Le Projet Gestion des Troupeaux Laitiers :

Au cours de l'année 1992, le projet GTL a assisté 14 fermes réparties essentiellement sur les bassins laitiers du Nord-Est et du Nord-Ouest et détenant un effectif global de 2 454 vaches.

L'assistance technique des élevages encadrés par le projet a porté sur la conduite des troupeaux (Alimentation, Production et Reproduction, Réforme et mortalité, Elevage des jeunes et des génisses, Conduite sanitaire) et sur l'amélioration génétique (le projet a démarré le programme d'accouplements raisonnés chez certaines fermes en vue de la récupération de génisses pouvant être génétiquement qualifiées).

L'équipe du projet a également animé en 1992 des séminaires et des journées d'information au profit des techniciens régionaux et des éleveurs. Cette action de formation a touché les thèmes suivants :

- Elevage de la génisse laitière
- Conduite des jeunes
- Rationnement des vaches laitières
- Alimentation des vaches tarées

2.3.1.2 Le Projet Filière Lait :

Au cours de l'année 1992, le projet Filière Lait est intervenu dans cinq micropôles, à savoir :

- Le micropôle de Sidi Thabet (ARIANA)
- Le micropôle de Menzel Bouzelfa (NABEUL)
- Le micropôle de Grombalia (NABEUL)
- Le micropôle de Mahdia
- Le micropôle de Sfax.

Au total, 140 adhérents détenant 940 vaches ont été encadrés par le projet en 1992.

Durant l'année 1992, le projet a aidé à l'installation de 80 Ha de cultures fourragères chez 224 adhérents.

Le contrôle laitier de type B instauré en mai 1991 à Sidi Thabet et à Menzel Bouzelfa a été étendu aux micropôles de Grombalia, Mahdia et Sfax en 1992. Les résultats du contrôle laitier de type B montrent que la production laitière moyenne par vache présente varie entre 10,3 et 12,21/l/vache/jour. En revanche, la production moyenne par vache en lactation varie entre 13 et 14,4 l/vache/jour.

Au point de vue suivi de la qualité du lait, le projet a continué à collaborer avec l'Ecole Supérieure des Industries Alimentaires pour la réalisation de l'analyse physico-chimique et bactériologique du lait à raison d'une analyse toutes les 5 semaines pour chaque micropôle et pour l'ensemble des adhérents.

Les résultats des analyses ont été communiqués aux adhérents, au centre de collecte et aux techniciens régionaux dans le but de maîtriser l'hygiène de la traite et du stockage du lait et d'améliorer la composition chimique de cette denrée en jouant sur la ration.

En ce qui concerne le traitement informatique, le projet exploite actuellement deux logiciels permettant :

- l'analyse technico-économique des données (ECOLAIT)

- l'analyse des rations (RATIOLAIT).

Le logiciel ECOLAIT permet de comparer les résultats individuels de éleveurs à la moyenne du groupe auquel ils appartiennent.

Il permet aussi de sortir des données mensuelles individuelles et de groupe facilitant le suivi des ateliers laitiers.

Le logiciel RATIOLAIT permet d'analyser les rations distribuées par chaque éleveur et de les corriger sur les plans énergétique, protéique et minéral en tenant compte des résultats du contrôle laitier.

La formation constitue également un volet important du projet et concerne aussi bien les techniciens du projet que les éleveurs. A ce propos, 11 consultations de courte durée ont été effectuées par des spécialistes français en Tunisie. De même, dix réunions de travail avec les éleveurs ont eu lieu en 1992.

Le projet a aussi organisé 4 missions en France au profit de 9 techniciens et de 7 éleveurs.

2.3.1.3 Le Projet Collecte de Lait :

Au cours de l'année 1992 le projet a entrepris le démarrage des travaux de génie civil du centre de collecte de lait de Msaken. Il a aussi procédé à l'extension des centres d'Utique Nouvelle, de Msatria, de Moknine et de Ghezala.

En outre, le projet a assisté techniquement les coopératives de services agricoles pour les travaux de construction des centres de Bou Merdess, Laâchech, Bou Argoub, Bir Drassen et pour l'extension des centres d'El Djem et de Bou Akkazine.

Il a été également procédé à l'équipement des centres de Ghezala, Bou Merdess, Bou Argoub, Bir Drassen, Laâchech ainsi qu'au renforcement de la capacité des centres d'Utique Nouvelle, El Djem, Msatria, Bou Akkazine, Moknine et Ghezala.

De plus, le projet a mis en service quatre autres centres équipés avant 1992, à savoir Utique Nouvelle, Chiab, Akouda et Azmour.

Par ailleurs, l'OEP a mis au profit de la C.S.A "Ennouhoudh El Filahi" de Mateur un camion citerne de 9.000 litres pour le transport du lait au niveau des centres de collecte de la région.

Compte tenu des travaux d'équipement et d'extension qui ont eu lieu, la capacité installée est passée de 94 000 l/j (37 centres) en 1991 à 120.000 l/j (42 centres) en 1992 alors que la capacité en fonctionnement a évolué de 86.000 l/j (31 centres) en 1991 à 118.000 l/j (41 centres) en 1992.

Quant aux quantités de lait collectées et usinées à travers le réseau de collecte installé par l'OEP, elles ont évolué depuis 1990 conformément au tableau suivant :

A N N E E	1990	1991	1992
Quantités collectées (en 1 000 L)	17 396	25 522	43 000
Quantités usinées (en 1 000 L)	13 762	21 652	38 000

Le Projet est, d'autre part, chargé du suivi de l'activité de collecte de lait ainsi que de la gestion de la subvention de la collecte de lait au niveau national. Le montant débloqué au titre de l'année 1992 est de 2 478 000 DT pour une quantité de lait collectée et usinée de 71 500 000 litres.

2.3.1.4 L'Assistance aux Elevages Ovins :

Cette activité démarrée en 1991, a continué en 1992. Elle a été menée par la Division Ovine et Caprine en étroite collaboration avec la Division Amélioration Génétique et a concerné certains troupeaux de la base de sélection.

L'intégration de cette activité dans un nouveau projet intitulé "Développement de l'Elevage Ovin en Tunisie par l'Amélioration de la Conduite et la Mise en Place de Schémas de Sélection" n'a pas pu se réaliser comme prévu en 1992 en raison du non déblocage du budget réservé à ce projet.

Cette activité consiste à valoriser les données du contrôle de croissance et mettre à temps les résultats de contrôle, accompagnés de commentaires, à la disposition des gestionnaires des exploitations pour d'éventuelles corrections au niveau de la conduite. Les résultats obtenus en 1992 seront publiés prochainement dans un rapport spécial.

Les effectifs assistés en 1992 comprennent 75 troupeaux et 18.486 brebis appartenant au secteur organisé et au secteur privé. Quant aux races touchées, elles englobent la Barbarine, la Queue Fine, La Moire de Thibar, la Sicilo-Sarde, la Comisana et l'espèce caprine.

Outre ce travail d'assistance, deux journées de formation ont été organisées au profit des techniciens du Nord et des techniciens du Sud.

2.3.1.5 Le projet de Promotion de l'Elevage des Génisses P'cinq Nées et Elevées en Tunisie :

Pour l'année 1992, il était prévu d'encadrer 28 éleveurs en vue de la production de 2 800 génisses. Malheureusement les réalisations ont été quasi-nulles à l'exception de l'identification de 9 producteurs à Jendouba qui ont produit 170 génisses et de l'encadrement de 4 opérateurs à Bizerte dont l'OEP, pour l'écoulement d'une centaine de génisses nées et élevées en Tunisie.

La ferme Chaouat, relevant de l'OEP, a également vendu 110 génisses pleines au cours de l'année à divers clients dont les commandes ont été passées par les agences régionales de l'OEP.

Les faibles réalisations engendrées en 1992 sont dues à plusieurs facteurs dont notamment :

- 1- La non disponibilité des velles sur le marché et leur prix trop élevé. A titre d'exemple, une velle Holsteir de deux semaines s'est vendue à 400-450 DT alors qu'il n'existe pas de crédit spécifique susceptible de permettre aux promoteurs d'élevage de génisses d'intervenir.

- 2- La libéralisation des importations qui a orienté beaucoup d'éleveurs vers les génisses importées.
- 3- La rigidité dans l'utilisation de la ligne de crédit spécifique à l'élevage de la génisse (600 D sur 3 ans) n'a pas encouragé les promoteurs à démarrer leurs projets.

Compte tenu des difficultés énumérées ci-dessus, le projet a entrepris les actions suivantes :

- Organisation de séances de travail au niveau des régions pour sensibiliser les éleveurs à l'adhésion au projet
- Révision du prix des génisses nées et élevées en Tunisie et récupérées par l'OEP.

2.3.1.6 Le Projet d'Intensification de l'Elevage Caprin dans les Oasis du Sud Tunisien :

L'objectif de ce projet est le développement de la production de lait de chèvre dans les oasis moyennant une intégration de l'élevage caprin dans le système de production oasien et une structuration de la filière lait caprine.

Au cours de l'année 1992, L'OEP a entrepris la mise en place du projet qui s'est caractérisée essentiellement par :

- l'ouverture de centres de saillie dans le gouvernorat de Kébili
- l'installation du troupeau nucléus à Chenchou
- le démarrage des enquêtes socio-techniques
- l'élaboration du plan d'opération de l'exécution de la première phase du projet.

Les deux centres de saillie de Souk Lahad et de Douz ont accueilli 273 chèvres du 15 juillet au 15 octobre 1992. Le nombre de chèvres saillies au cours de cette période a été de 223.

Le troupeau caprin de génotype lait provenant des fermes de SRIA et de CAP SERRAT et transféré à Chenchou, deviendra, à court terme, le troupeau nucléus destiné à la production de reproducteurs caprins. Le suivi sanitaire de ce troupeau nucléus sera assuré par le CRDA.

Des journées d'information et de sensibilisation ont été organisées en collaboration avec le CRDA, l'UTAP et les coopératives de services agricoles.

Des enquêtes socio-techniques ont été menées à Kébili et à Gabès en vue de déterminer les lieux à forte concentration caprine, les zones où les éleveurs ont été touchés par les actions de l'IRA, les oasis où des groupements d'éleveurs existent ou sont susceptibles d'être rapidement créés.

L'IRA, sera chargé des actions de recherche appliquée dont le projet a besoin et constituera, ainsi, une structure d'appui aux actions de développement.

2.3.2 Encadrement des Petites et Moyennes Exploitations:

2.3.2.1 Le Projet Développement de la Production Fourragère :

Ce projet s'adresse aux agriculteurs intégrant l'élevage aux autres spéculations végétales, en sec et/ou en irrigué dans le Nord du pays.

En plus de l'installation des parcelles de démonstration visant la maîtrise d'une conduite rationnelle pour une production optimale de biomasse, le projet s'est intéressé en 1992 à l'étude des systèmes de production et à la caractérisation des fourrages tunisiens.

Les réalisations ont touché 271 fermes pilotes au printemps et 253 en automne avec une superficie totale de 81 Ha de sorgho, 16,5 ha de maïs, 29,5 Ha de luzerne, 91 Ha de bersim, 0,5 Ha de brome, 20 Ha de ray-grass, 11,5 Ha de betterave fourragère et 8 Ha de sulla.

Au cours de l'année 1992, l'activité expertise et consultation n'a pas été exécutée et ce en attendant la révision des conventions de recherche-développement établies entre l'OEP et l'INRAT.

En revanche, le projet a contribué au diagnostic du système d'élevage de la race Schwitz dans le gouvernorat du Kef et à la mise au point d'une stratégie fourragère dans le périmètre irrigué de Zelba III à Mahdia.

Le projet a également poursuivi l'étude des deux assolements triennaux en sec et en irrigué (blé/légumineuse/orge versus blé/légumineuse/foin d'avoine). Les résultats de la première et de la deuxième année sont en cours d'analyse.

Le manque de moyens humains et matériels a constitué un handicap majeur pour la réalisation et le suivi des programmes du projet.

2.3.2.2 Le Projet Intégré d'Élevage Tuniso-Autrichien :

L'année 1992 a représenté l'année de démarrage de la prolongation du projet PIETA pour une période de trois années (1992-1994). Cette prolongation a été étudiée dans le cadre d'un atelier de réflexion organisé selon la méthode de planification par objectif (PPO). Cet atelier a permis de redéfinir les objectifs du projet, ses activités et les résultats attendus.

La zone d'action du projet a été limitée par l'atelier de réflexion aux gouvernorats de Bizerte, de Jendouba, de Béja et de Nabeul. Compte tenu de l'expérience du projet et du souci de garantir le maximum de réussite à l'intensification de l'élevage bovin de race pure dans les PME concernées, les microzones d'intervention ont été fixées à dix, choisies parmi les anciennes mais avec possibilité d'extension.

Durant l'année 1992, le nombre de fermes pilotes encadrées par le projet a été de 189, détenant un effectif de 670 vaches présentes.

Quant aux fermes modèles suivies en 1992, elles ont été au nombre de 25 contre 20 prévues.

Le programme d'introduction de génisses Brunes des Alpes n'a pas été réalisé en raison du retard accusé par la préparation et la signature de l'accord bilatéral relatif à la prolongation du projet. Par contre, le projet a placé deux géniteurs de la race Brune des Alpes dans les deux stations fixes de la microzone de Tabarka.

Le projet a également poursuivi son assistance

aux trois coopératives de services agricoles qu'il a constituées, à savoir : El Baraka et El Mejd dans la région de Bou-Salem et Sidi Bader à Tabarka et ceci par le suivi régulier de l'utilisation des tracteurs et du matériel agricole mis à leur disposition, par la formation des fils des adhérents dans le domaine de l'entretien, la maintenance et le réglage des machines agricoles ainsi que dans le domaine de la conduite des tracteurs, etc.

En matière de formation, le projet a organisé 4 stages au profit des fils des adhérents, 2 stages au profit des techniciens ainsi que 16 journées d'information et 121 démonstrations zootechniques au profit des adhérents eux mêmes (box à veaux, jeux de petit matériel).

2.3.2.3 Le Projet de Promotion de l'Elevage Camelin en Tunisie :

Ce projet vise essentiellement à :

- a) Promouvoir l'élevage camelin dans certains gouvernorats du Centre et du Sud du pays par l'accroissement du cheptel et par l'amélioration des performances
- b) Valoriser les vastes étendues de parcours halophytes (1.200.000 ha environ).

Le démarrage du projet a été programmé pour 1993. Néanmoins, des travaux préliminaires ont eu lieu au cours de l'année 1992 dont entre autres :

- une enquête lancée le 1er octobre 1992 dans les cinq gouvernorats du projet (Tataouine, Medenine, Kébili, Tozeur et Gafsa) et comprenant une étude sur la situation actuelle de l'élevage camelin dans le Sud ainsi qu'une sélection de quelques éleveurs types à encadrer.
- un séminaire sur le dromadaire organisé à Douz les 8, 9 et 10 Octobre 1992 en collaboration avec le CIHEAM, suivi d'un atelier de réflexion groupant les institute de développement, les éleveurs et les organisations professionnelles.
- une journée de sensibilisation tenue le 24 novembre 1992, groupant des techniciens et des éleveurs de l'espèce cameline et ayant débouché sur la mise en place d'un comité provisoire pour la création d'une association régionale d'éleveurs de dromadaires.

2.3.2.4 L'Unité Apicole de Formation, de Vulgarisation et d'Assistance Technique :

Cette unité relevant du Service Camélidés et Petits Elevages a organisé :

- 14 journées de formation et d'information en collaboration avec l'A.V.F.A au profit de 265 techniciens et de 182 agriculteurs.
- des émissions radio et T.V sur la conduite du rucher et sur la lutte contre les maladies des abeilles.
- des missions d'assistance technique au profit de 20 apiculteurs.

Par ailleurs, l'unité a procédé à l'agréage de 331 essaims pour le compte du gouvernorat de Jendouba.

2.3.2.5 L'Unité Cunicole :

Cette unité relevant également du Service Camélidés et Petits Elevages a axé ses activités au cours de l'année 1992 sur :

- l'assistance technique aux élevages cunicoles des gouvernorats de Nabeul, de l'Ariana et de Bizerte en vue de l'amélioration de la conduite de l'élevage de lapin en cage
- la réalisation d'émissions radio et TV en collaboration avec l'AVFA sur l'élevage cunicole moderne en cage
- l'organisation de journées d'information cunicoles pour les techniciens agricoles
- l'installation et le suivi de l'élevage de lapins du Lycée Agricole de Jeunes Filles de la Soukra en vue d'initier les jeunes filles aux techniques modernes d'élevage du lapin
- le conseil des éleveurs de lapin et des promoteurs de projets cunicoles
- l'élaboration d'études de projet pour l'installation de deux élevages industriels de lapin à Gafsa et à Sidi Bouzid.

2.4 Approvisionnement du Secteur :

Au cours de l'année 1992, les activités commerciales ont été réduites à la liquidation des stocks existants en matériel d'élevage et en matériel apicole. Cette réduction est due à la mise en application de la politique de désengagement de l'Etat des activités commerciales à caractère concurrentiel au profit du secteur privé. Néanmoins, la Division Ventes a pu réaliser un chiffre d'affaires de l'ordre de 5 700 000 Dinars constitué essentiellement par la commercialisation du cheptel importé : génisses pleines et taurillons maigres.

2.4.1 Importation de génisses pleines :

En 1992, la Division Ventes a commercialisé 2 082 génisses pleines dans toutes les régions du pays. Ces génisses se répartissent comme suit :

- 1 182 génisses de la race croisée HOLSTEIN
- 900 génisses de la race BRUNE DES ALPES

2.4.2 Importation de taurillons maigres :

Après une interruption qui a duré quelques années, l'opération Importation de Taurillons a été reprise par l'OEP au cours de l'année 1992.

La Division Ventes a pu alors distribuer 3 550 taurillons sur les 3 883 têtes importées. La différence constitue l'effectif mis à la réforme ou mort au cours du transport. Avec les 3 550 taurillons commercialisés, l'OEP n'a pu satisfaire que 65 % de la demande.

2.4.3 Lait en poudre :

La Division Ventes s'est contentée d'écouler les 14 775 kgs de lait en poudre achetés auprès de la Société STIL sans recourir à l'importation des 100 tonnes initialement prévues. Il s'agit en fait d'un lait destiné à la consommation humaine mais qui présentait un goût anormal.

2.4.4 Matériel apicole :

La Division Ventes a commercialisé en 1992 pour 265 210 D de matériel apicole puisé sur ses anciens stocks.

2.4.5 Cire gaufrée :

La quantité de cire gaufrée vendue au cours de l'année 1992 a été en deçà des prévisions. En effet, sur 44 431 kgs prévus pour la vente, 16 324 kgs seulement ont été écoulés ce qui représente un taux de réalisation de l'ordre de 37 %. Cette réduction est due essentiellement à l'apparition de la concurrence sur le marché et ce suite à la politique de désengagement de l'OEP des activités commerciales à caractère concurrentiel.

2.4.6 Miel :

Au cours de l'année 1992, la commercialisation du miel a connu une chute considérable. La Division Ventes n'a pu écouler que 3 734 kgs de miel sur 8 691 kgs prévus pour la vente. Cela est dû entre autres à la faible production de miel de thym très demandé par le consommateur tunisien. Le miel des autres plantes mellifères demeure invendable.

2.5 Production des Fermes et des Usines :

2.5.1 Production des Fermes :

Les fermes gérées par l'Office de l'Elevage et des Pâturages sont : la ferme Frétissa, le Groupe El Habibia de la Basse Vallée de la Medjerda (Chaouat, Mornaguia, Lezdine, Dcuimis), la ferme Mabtough, les fermes du Nord Ouest (Nefza, Sejnane, Tabarka), les fermes Djebibina et Saouaf au centre et le domaine Chenchou au Sud.

La Superficie Agricole Totale (SAT) de l'ensemble des fermes est de 12 762 Ha et la Superficie Agricole Utile (SAU) de 9 161 Ha dont 1 296 Ha de périmètres irrigués.

La campagne agricole 1991-1992 a été caractérisée par des précipitations importantes et assez bien réparties (Frétissa : 636,5 mm, Lezdine : 503,8 mm, Djebibina : 544,3 mm, Saouaf : 515,8 mm, Nefza : 890 mm, Sejnane : 850 mm, Tabarka : 1 062,6 mm, Mabtough : 860 mm).

2.5.1.1 Réalisations de la campagne 1991-1992 :

2.5.1.1.1 Productions végétales :

Le Tableau ci-après indique les productions végétales cumulées de l'ensemble des fermes gérées par l'OEP ainsi que leur évolution au cours des trois dernières années :

A N N E E S	1990		1991		1992	
	SUP. (Ha)	REND Qx/Ha	SUP (Ha)	REND Qx/Ha	SUP (Ha)	REND Qx/Ha
Céréales principales	930,8	24,00	819	24	1004,4	32,2
Céréales Secondaires	916,5	21,65	980	20	970,9	20,2
Légumineuses	248,4	7,08	389	7	527,0	12,7
Cultures Industrielles	69	428,82	72	313	95,8	417,0
Cultures Maraîchères	80	195,44	84,5	141,2	58,0	424,2
Poin	1357,7	38,3	1075	49	1071,3	45,5

2.5.1.1.2 Productions animales :

2.5.1.1.2.1 Elevage bovin :

2.5.1.1.2.1.1 Production laitière :

Les fermes laitières (Prétissa, Sejnane, Tabarka, Lezdine) ont détenu au cours de la campagne 1991-92 un effectif moyen de 598 vaches laitières avec une production moyenne de 3 480 litres par vache présente.

Cette production relativement faible est expliquée essentiellement par le vieillissement du cheptel dans le cas de Lezdine et par la dégradation des prairies permanentes source d'alimentation des vaches pour les fermes de Sejnane et Tabarka.

Le tableau ci-après indique l'évolution des productions laitières dans les fermes de l'OEP au cours des trois dernières années :

A N N E E S	1990		1991		1992	
FERMES	Effec- tifs	M/V.P (L)	Effec- tifs	M/V.P (L)	Effec- tifs	M/V.P (L)
Ferme Frétissa	220	4 480	217	4 407	239	4 025
Ferme Sejnane	108	3 270	116	3 100	131	3 250
Ferme Lezdine	175	3 156	194	2 559	138	2 914
Ferme Tabarka	120	3 000	102	2 766	90	3 235

2.5.1.1.2.1.2 Production de viande :

Au cours de la campagne 1991-1992, les fermes de l'OEP ont mis sur le marché 390 tonnes de viande bovine alors que les productions antérieures étaient de 487 Tonnes en 1990 et 433 tonnes en 1991.

2.5.1.1.2.2 Elevage ovin :

L'élevage ovin est pratiqué essentiellement à Djebibina, Saouaf, Mabtouh, Sejnane et Mornaguia.

Cependant, dans le cadre de la diversification des activités et de la valorisation des chaumes et des résidus des cultures, d'autres fermes ont constitué de petits troupeaux, telles que Frétissa et Chetchou.

Les effectifs moyens de brebis par ferme se présentent comme suit :

FERMES	EFFECTIFS (Têtes)
Frétissa	303
Saouaf	1 153
Mornaguia	885
Mabtouh	949
Sejnane	784
Chenchou	620
Djebibina	1 098
Sria-Cap Serrat	266
T O T A L	6 058

L'élevage ovin dans l'ensemble des fermes de l'OEP a fourni 215 tonnes de viande ovine.

En résumé, au cours de la campagne 1991-1992, les fermes gérées par l'OEP ont contribué pour 3 223 tonnes de blé, 2 081 tonnes de lait et 582 tonnes de viande dans la production agricole nationale.

En outre, l'ensemble des fermes emploient 547 agents répartis comme suit :

- 479 ouvriers agricoles
- 49 cadres techniques
- 19 agents administratifs

Tout ce personnel est rémunéré sur le budget des fermes.

Par ailleurs, les fermes gérées jusqu'à présent par l'OEP, font partie d'un programme d'assainissement proposé et approuvé par un conseil interministériel en 1987.

2.5.2 Production des usines :

L'Office de l'Elevage et des Pâturages gère actuellement trois unités de production de concentré : Chaouat, Frétissa et Chenchou dont les capacités théoriques sont respectivement de 8 tonnes/heure, 3 tonnes/heure et 7 tonnes/heure.

2.5.2.1 Réalisations de l'année 1992 :

La production des usines de l'OEP pour l'année 1992 a été de 17 716 tonnes soit une augmentation de 12,76 % par rapport à l'année 1991.

Les quantités produites de chaque concentré sont présentées dans le tableau suivant :

Type d'aliment	Quantité produite en tonnes	% de la production totale
-Concentré vache laitière	7 050	39,8
-Concentré engraissement	2 143	12,1
-Concentré ovin	4 442	25
-Concentré de sauvegarde	3 371	19
-Divers (starter, concentré lapin, volaille, génisse)	710	4,1
T O T A L	17 716	100

2.5.2.2 Consommation en matières premières :

Au cours de l'année 1992 les quantités de matières premières consommées par les usines de l'OEP ont été comme suit :

Matière première	Quantité consommée en tonnes
- Orge	7 089
- Son	5 137
- Soja	1 238
- Triticale	2 796
- Autres	1 456
T O T A L	17 716

En outre, les trois usines de l'OEP emploient 70 agents répartis comme suit :

- 56 ouvriers
- 9 cadres techniques
- 5 cadres administratifs

Tout ce personnel est rémunéré sur le budget des usines.

GESTION ET PERFORMANCES

III- LA GESTION ET LES PERFORMANCES :

3.1 Gestion Economique :

En tant qu'entreprise de service public, l'Office de l'Elevage et des Pâturages vise principalement l'efficacité à travers la réalisation des objectifs qui lui sont assignés ainsi que l'efficience en s'efforçant d'atteindre ces objectifs au moindre coût.

Quant à l'aspect production, étant donné que l'OEP continue encore à gérer un certain nombre de fermes et d'usines malgré la décision de le décharger de la plupart de ces unités, prise par le conseil interministériel de Septembre 1987, le souci majeur demeure toujours la recherche de l'efficience par la réalisation des objectifs fixés avec les taux de rentabilité les plus élevés possibles. Pour ce faire, il est alors primordial de choisir les spéculations les plus rentables en maximisant les produits et en minimisant les coûts.

Pour ce qui est des performances économiques réalisées par l'entreprise au cours de l'année 1992, il serait prématuré de porter un jugement définitif puisque le bilan 1992 est encore en cours d'élaboration. Néanmoins, en ce qui concerne les activités de promotion et de développement du secteur (amélioration pastorale, amélioration génétique, encadrement du secteur) l'examen des réalisations des différents services et projets montre clairement que les écarts par rapport aux prévisions sont souvent insignifiants.

Par contre, si l'on examine le cas des fermes et des usines, on voit qu'elles présentent des performances et des systèmes de production différents les uns des autres comme cela ressort du rapport d'évaluation établi par la Direction du Budget et du Contrôle de Gestion.

D'après ce rapport les fermes de l'OEP se divisent en deux catégories bien distinctes, à savoir :

- les fermes ayant des résultats d'activité positifs
- les fermes ayant des résultats d'activité moins performants.

a- Les fermes ayant des résultats d'activité positifs :

Cette catégorie comprend deux groupes de fermes.

- Les fermes de Frétissa et de Doumala :

Là le système de production est basé sur les grandes cultures pour les deux fermes avec intégration de l'élevage bovin et ovin dans le cas de Frétissa.

Résultat Net d'Exploitation = + 330 664 D

- Les fermes de Diebihina et de Saouf :

L'objectif primordial de ce complexe est l'amélioration pastorale. En outre, ce complexe joue le rôle de support logistique pour l'OEP en matière d'amélioration génétique de la race Barbarine.

RNE = + 36 700 D

b- Les fermes ayant des résultats d'activité moins performants :

Là nous trouvons trois groupes de fermes.

- les fermes du Nord Ouest (Taharka, Seisane et Nefel) :

L'activité dans ces fermes est basée sur l'élevage extensif (prairies permanentes avec les problèmes liés au délit de pacage occasionnés par les voisins).

RNE = - 348 700 D

- Le groupe EL-HABIBIA (Mornagula, Chaouat, Lerdine) :

Dans ce groupe l'activité initiale était la production de génisses (CEVG El-Habibia). La production de la génisse étant actuellement arrêtée, le nouveau système de production exigerait des investissements importants impossible à réaliser par l'OEP mais aisément réalisables par les nouvelles sociétés de mise en valeur agricole. De plus ces SMVDA offrent des modes de gestion mieux appropriés que ceux de l'OEP.

RNE = - 450 358 D

- Les projets Melanch au Nord et Chenchou au Sud :

Dans ces deux cas la principale activité est la production fourragère destinée à être mise à la disposition des éleveurs en année difficile.

RNE = - 316 800 D

En ce qui concerne les usines (Chaouat, Frétissa et Chenchou) dont la capacité globale est de 18 tonnes/heure, leur rôle est de fournir des aliments concentrés appropriés pour chaque catégorie d'élevage.

RNE = + 486 000 D

3.2 Gestion Sociale :

3.2.1 Le Service Social et des Assurances :

Le service social et des assurances a pour principales missions la gestion du portefeuille "Assurances" de l'OEP ainsi que l'activité sociale.

3.2.1.1 Assurance :

Le remboursement effectué par la compagnie COMAR au profit des adhérents a atteint durant l'année 1992 189 616 Dinars pour le remboursement maladie et 13 849 Dinars pour le capital décès.

3.2.1.2 Actions Sociales :

En matière de "prêts Office", les prêts octroyés au personnel de l'OSP durant l'année 1992 se sont élevés à 61 895 Dinars.

3.2.2 Le Service Formation :

Le plan de formation de l'année 1992 a touché 239 agents parmi les fonctionnaires de l'Office de l'Elevage et des Pâturages.

Le personnel formé selon la catégorie d'action (technique, administrative, comptable, informatique, langue) a représenté respectivement : 15,5 %, 13,8 %, 9,2 %, 53,6 % et 7,9 % de l'effectif total formé.

Les actions réalisées dans le cadre de ce plan de formation se répartissent comme suit :

- . 15 séminaires en inter-entreprise pour 38 bénéficiaires
- . 6 séminaires en intra-entreprises pour 167 bénéficiaires
- . Formation continue en langue anglaise pour 17 bénéficiaires
- . Formation continue en langue italienne pour 2 bénéficiaires
- . Formation continue à l'I.H.E.C. pour 4 bénéficiaires
- . Formation continue au C.N.I pour 1 bénéficiaire
- . Formation continue pour l'accès au grade d'ITE : 5 bénéficiaires
- . Formation continue pour l'accès au grade d'Ing.Adjoint : 6 bénéficiaires

Le coût de la formation pour l'année 1992 s'est élevé à 46 428,192 Dinars soit 194,260 Dinars par agent bénéficiaire.

3.2.2.1 Promotions de catégorie :

Au cours de l'année 1992 l'ONP a organisé 7 concours internes. Ces concours ont touché pratiquement la majorité des catégories de personnel aussi bien administratif que technique.

Le nombre de postes pour lesquels ces concours ont été organisés s'élève à 53 répartis comme suit :

- Cadres : 6
- Agents de maîtrise : 22
- Agents d'exécution : 25

En outre, trois promotions au choix ont eu lieu au cours de l'année 1992.

MOYENS MIS EN OEUVRE

IV- LES MOYENS MIS EN OEUVRE :

4.1 Les Moyens Humains :

L'effectif du personnel de l'OZP (Loi des cadres budgétaire) au titre de l'année 1992 s'élève à 1 448 agents dont

- 821 agents relevant des services centraux et régionaux
- 627 agents relevant des fermes et des usines de concentré.

Le tableau ci-après montre la ventilation de ces effectifs par catégorie :

CADRES	SERVICE	EFFECTIF
SERVICES CENTRAUX ET REGIONAUX :		
- Cadres		109
- Agents de maîtrise		116
- Agents d'exécution		596
S/TOTAL (1)		821
FERMES ET USINES :		
- Cadres		3
- Agents de maîtrise		32
- Agents d'exécution		204
- Ouvriers agricoles		388
S/TOTAL (2)		627
TOTAL (1+ 2)		1 448

4.2 Les Moyens Financiers :

4.2.1 Le Budget de Fonctionnement Titre Ier :

4.2.1.1 La Situation au 31/12/1992 :

Ventilation des Dépenses et des Recettes	Prévisions (1)	Réalisations (2)	Ecart (2-1)
I) VENTILATION DES DEPENSES :			
*Rémunération	4 070	3 954	- 116
*Fonctionnement	832	786	- 46
Total des dépenses	4 902	4 740	- 162
II) VENTILATION DES RECETTES :			
*Bilan des activités commerciales	450	475	+ 25
*Bilan des activités apicoles	112	35	- 77
*Recettes Diverses	50	13	- 37
*Subventions	4 290	4 290	-
Total des Recettes	4 902	4 813	- 89
Bilan	-	+ 73	

4.2.1.1.1 Analyse des écarts :

Le total des dépenses de fonctionnement a atteint 4 740 000 DT contre une prévision de 4 902 000 DT soit une économie de 162 000 DT provenant essentiellement des éléments suivants :

- * Compression des dépenses de fonctionnement proprement dites au niveau des rubriques de viabilité, d'acquisition et d'entretien de M.M.B, des travaux d'imprimerie et du fonctionnement du parc automobile.
- * Le report des concours et promotion au choix ainsi que celui du comblement des vacances d'emploi constatées suite à la cession d'activité de certains agents pour divers motifs.

4.2.1.2 Analyse des recettes :

Les recettes de l'Office proviennent essentiellement des bilans des activités commerciales et apicoles, de diverses recettes et de la subvention du budget de l'Etat.

Le bilan des activités commerciales a atteint 475 000 DT contre une prévision de 450 000 DT soit un surplus de marge de 25 000 DT. Il est à signaler, d'autre part, que l'importation de 1 027 Génisses Brunes des Alpes n'a pas été comptabilisée en 1992 étant donné que la vente s'est échelonnée sur fin 92 et début 1993. Son bilan sera pris en considération dans le cadre du budget 1993.

Par contre, les activités apicoles ont eu un bilan de 35 000 DT contre une prévision de 112 000 DT d'où un déficit de 77 000 DT dû, d'une part, à une mauvaise récolte de miel et d'autre part, à un problème de mévente de ce miel.

En définitive, l'exercice 1992 s'est soldé par un résultat positif de 73 000 DT destiné à faire face aux situations suivantes :

- 1- éponger le déficit de 28 249 DT constaté au niveau du bilan cumulé de la rubrique T.F.P (écart entre la T.F.P budgétisée et la ristourne d'une part et la T.F.P payée et les dépenses engagées pour l'exécution du plan de formation d'autre part).
Ce bilan a intéressé les exercices de 1987 à 1991.
- 2- payer diverses factures non encore parvenues ou en instance de régularisation, estimées à 44 751 DT et intéressant le carburant, les pièces de rechange, les fournitures, etc.

4.2.2 Le Budget d'Equipeement Titre II :

4.2.2.1 Analyse de la situation arrêtée au 31/12/1992 :

4.2.2.1.1 Budget programme :

Le programme de l'année 1992 a prévu des investissements d'un montant de 4 748 629 DT financés comme suit :

- 2 899 000 DT de crédits frais
- 241 136 DT sur recettes propres
- 227 000 DT sur anciens crédits destinés à la
laiterie de Mateur
- 1 381 493 DT sur reliquat dégagé de la gestion
1991

4.2.2.1.2 Consommation budgétaire :

A la date du 31/12/92 les engagements ont atteint 4 237 335 DT soit 89 % des crédits programmés.

Les projets de développement des ressources fourragères ont engagé 98 % de leur budget avec un dépassement de 578 273 DT au niveau du programme d'amélioration pastorale pour lequel les crédits ouverts ont porté sur 2 600 000 DT alors que les prévisions actualisées étaient de 3 100 000 DT.

Les projets d'encadrement du secteur ont engagé près de 479 755 DT soit 54 % des crédits prévus. Le retard constaté dans la consommation des crédits intéresse surtout les projets suivants :

- Gestion des troupeaux laitiers
- Promotion de l'élevage des génisses nées et
élevées en Tunisie
- Construction des centres de sauvegarde à
Zaghouan et au Kef (problème de la
disponibilité du terrain)

4.2.3 La Situation 1992 des Projets Financés sur Fonds de contrepartie CEE :

4.2.3.1 Analyse de la situation arrêtée au 31/12/1992 :

4.2.3.1.1 Budget programmé :

Le programme de l'année 1992 a prévu des investissements d'un montant de 2 969 103 DT financés comme suit :

- 578 834 DT sur reliquat dégagé de la gestion
1991

- 2 258 000 DT crédits frais 1992
- 132 269 DT sur ressources propres

Toutefois, aucune ouverture n'a eu lieu sur les crédits frais 1992.

4.2.2.2 Consommation budgétaire :

La situation budgétaire arrêtée au 31/12/92 dégage une consommation de 374 333 DT en engagement soit 53 % des crédits disponibles (compte non tenu des crédits frais non ouverts). Ces engagements concernent les projets d'amélioration génétique et en particulier l'insémination Artificielle et la Saillie Naturelle.

Les paiements ont atteint 779 526 DT soit 62,9 % des crédits disponibles pour paiement. La part du projet d'implantation des centres de collecte de lait dans ces paiements est de 34 % et elle intéresse les équipements achetés en 1991.

Etant donné que les crédits frais 1992 n'ont pas été ouverts, le projet Saillie Naturelle a engagé des dépenses sur découvert pour un montant de 129 911 DT. Cette situation sera régularisée lors de l'ouverture des crédits 1993.

4.3 Les Moyens Matériels :

Le parc véhicules de l'ensemble des entités de l'OEP est composé de 390 véhicules se répartissant entre le titre I et le Titre II comme suit :

TITRE I

CATEGORIE	NOMBRE
Voitures légères	53
Véhicules utilitaires	256
Camions	22
S/TOTAL (1)	331

TITRE II

CATEGORIE	NOMBRE
Véhicules utilitaires	43
Camions	16
S/Total (2)	59

Le Service Matériel Roulant assure la maintenance du parc véhicules, la gestion et le suivi des réparations ainsi que l'encadrement des ouvriers des ateliers de la Soukra.

Le Service Matériel Roulant, sur avis et décision de la Direction Générale, a procédé au cours de l'année 1992 à la mise à la réforme et à l'estimation pour la vente aux enchères publiques de 16 véhicules et de 22 lots de matériel agricole.

Ce Service Matériel Roulant a été informatisé au cours de l'année 1992 ce qui lui a permis d'assurer aisément le suivi des commandes ainsi que l'imputation du budget y afférent.

DIFFICULTES ET PERSPECTIVES

V- LES DIFFICULTES ET LES PERSPECTIVES :

Suite au retard observé dans l'assainissement décidé par le C.I.M du 29 septembre 1987, l'OEP a continué à supporter tout seul le déficit enregistré par les fermes qui constituent pour lui un lourd fardeau financier.

En effet, les difficultés financières de l'Office de l'Elevage et des Pâturages sont dues presque exclusivement au découvert bancaire des unités de production qui n'a cessé de s'aggraver d'une année à l'autre pour atteindre 16 393 936 D en 1992.

Il est à rappeler que lors de l'examen du projet d'assainissement de l'entreprise, il a été décidé d'ériger la plupart des fermes de l'OEP en sociétés de mise en valeur et de développement agricole et que le loyer des terres servirait à résorber le découvert bancaire qui s'est accumulé au fil des années. L'OEP n'étant pas propriétaire des fermes, les sociétés créées se sont abstenues de verser le loyer destiné à l'assainissement.

Cependant, depuis la création du Ministère des Domaines de l'Etat, l'OEP n'est plus habilité à percevoir le loyer ce qui a fait que le découvert bancaire n'a cessé d'augmenter engendrant des difficultés financières graves.

Quant à l'activité de service public (promotion et développement du secteur de l'Elevage) en liaison avec les projets nationaux dont l'exécution a été confiée à l'OEP, elle est équilibrée aussi bien en ressources qu'en emplois.

Outre les difficultés provenant du retard accusé par l'assainissement, il y a lieu de citer également les difficultés dues au manque de moyens financiers et humains nécessaires à l'exécution des programmes confiés à l'OEP. En effet, bien que les activités se soient développées d'une année à l'autre, il n'en a pas été de même des moyens nécessaires.

A ce propos, concernant le budget, sur deux années consécutives: 1991 et 1992, il n'y a pas eu d'ouverture de crédits CKE nécessaires au fonctionnement des programmes d'amélioration génétique (I.A, Saillie Naturelle, Contrôle des Performances) et du réseau de collecte de lait, ce qui a entraîné un ralentissement dans les réalisations de ces différents programmes.

Par ailleurs, le blocage des recrutements et des comblements de postes vacants est de nature à entraver les activités de l'entreprise. En effet, la cessation d'activité de certains agents (départ à la retraite) a engendré des difficultés au niveau des structures régionales telles que le cumul de fonctions incompatibles (caissier/ magasinier, chef d'agence/ caissier, etc) et un vide au niveau de certaines structures fondamentales pour la bonne gestion de l'entreprise (services de comptabilité, d'audit et de contrôle interne, etc).

Compte tenu des difficultés ci-dessus mentionnées, il y a lieu de prendre un certain nombre de mesures telles que :

- L'activation de l'assainissement de l'entreprise :

L'assainissement tel que prévu par le C.I.M de Septembre 1987 n'ayant pas abouti, le problème de l'assainissement financier de l'OEP reste entièrement posé.

Les fermes continuent à peser lourdement sur la gestion de l'Office. Néanmoins, la situation pourrait se débloquer partiellement avec le transfert progressif de ces fermes aux sociétés de mise en valeur dont les projets de création de certaines d'entr'elles sont en cours d'étude.

- Le recrutement du personnel :

Compte tenu de l'importance de la mission qui lui est confiée et du rôle futur qu'il doit jouer au cours du VIIIème plan, l'Office de l'Elevage et des Pâturages ne peut et ne doit pas souffrir de carence en personnel aussi bien d'exécution que d'encadrement, encore moins de remplacement des postes vacants et ce en conformité avec la loi des cadres.

Une restriction à ce niveau constituerait un handicap de premier ordre à la réalisation des objectifs qui lui ont été assignés dans le cadre du VIIIème plan.

PROGRAMME D'ACTION POUR 1993

VI- LE PROGRAMME D'ACTION POUR 1993

6.1 Programme de Développement des Ressources Alimentaires :

6.1.1 La Stratégie de Développement Pastoral :

Au cours de l'année 1993, l'OEP se propose de réaliser 12 945 Ha d'amélioration pastorale répartis de la façon suivante :

- Plantation de cactus	: 8 100 Ha
- Plantations arbustives	: 2 360 Ha
- Aménagement pastoral	: 2 485 Ha
T O T A L	: 12 945 Ha

6.1.2 Le Service des Sous-Produits Agro-Industriels :

Pour la campagne 1993, les prévisions sur le plan valorisation des sous-produits agro-industriels et de la paille traitée à l'ammoniac sont résumées dans le tableau ci-après :

SOUS-PRODUITS	QUANTITES (Tonnes)
Pulpe de betterave	60 000
Pulpe de tomate	15 000
Paille traitée	6 000

A ce propos, le service continuera à mettre l'accent sur le développement et la vulgarisation du traitement de la paille à l'ammoniac avec les bouteilles de 30 kg.

La collaboration avec la recherche sera également poursuivie par la continuation des essais de performance avec l'INRAT dans les fermes de l'OEP, par l'étude de faisabilité du traitement de la paille à l'urée sans couverture plastique et par l'étude de l'ingestibilité des pailles.

Par ailleurs, le service continuera à assurer la coordination du projet "Réseau Régional de Vulgarisation pour l'Amélioration de l'Utilisation des Pailles et Autres Résidus de Cultures Lignifiées dans l'Alimentation des Ruminants".

6.1.3 Le Projet de Développement de la Production de Semences Fourragères et Pastorales :

Pour l'année 1993, Le projet envisage la collecte de semences d'écotypes locaux de *sulla* de Sousse, de *sulla* épineux, de *phalaris* ssp, de fétuques, de *medicago* ssp, de *dactyles* et d'*oryzopsis*.

En ce qui concerne le programme de prémultiplification de certaines espèces locales, le projet installera durant les campagnes de printemps et d'automne 1993 quelques 300 Ha d'espèces herbacées telles que *Sulla*, *Medicago*, *Luzerne* de Gabès, *Fétuque*, *Agropyrons*, etc. De même et afin de maintenir un stock de semences de qualité des espèces ligneuses, 10 à 20 plants de chaque espèce ou variété seront installés à El Grine.

Quant à la production de la pépinière en arbustes fourragers, une fois la confection des cuvettes en ciment achevée, elle s'élèvera à 500 000 plants.

Les arbustes fourragers à produire sur la pépinière sont :

Medicago arborea
Calligonum azel
Periploca laevigata
Rhus tripartita
Maireana brevifolia
Atriplex nummularia
Salsola vermiculata
Prosopis spinacristi

6.1.4 L'Observatoire Agro-Sylvo-Pastoral de Jebibina et Saouaf :

Le programme des actions à réaliser au cours de l'année 1993 est indiqué dans le tableau suivant :

A C T I O N	NB UNITES
I- Conservation des eaux et du sol: - Construction de banquettes - Entretien de banquettes	60 Ha 100 Ha
II- Arbustes fourragers et amélioration pastorale	Programme à fixer ultérieurement
III- Equipement : (Rouleau, Faucheuse, R.Paneur, Citerne, Semoir, Offset, R.Presse, Charrue, Remorque, Cultivateur) R.Mangeoires	1 de chaque 10
IV- Bâtiments : - Construction hangar - Construction logement de service	1 1

En outre, les travaux non réalisés en 1992 seront reprogrammés pour l'année 1993.

6.2 Programme d'Amélioration Génétique :

6.2.1 Le Service du Contrôle des Performances :

Pour l'année 1993, le programme prévisionnel du service se présente comme suit :

- L'identification et le suivi de la filiation du cheptel contrôlé
 - . identification bovine : 35 000 têtes
 - . identification ovine : 81 500 têtes
- Le contrôle laitier officiel de type A sur 19 000 vaches et le contrôle laitier de type B sur 5 000 vaches
- Le contrôle laitier ovin sur 4 200 brebis
- Le contrôle de croissance des agneaux : 58 000 têtes

- Le contrôle des caractères de reproduction des ovins : 10 000 têtes
- La sélection des agnelles de remplacement sur index
- La réforme des brebis inaptes à la reproduction

Le programme de l'année 1993 prévoit également :

- l'évaluation génétique sur 19 000 vaches
- Le pointage ou évaluation morphologique sur 10 000 vaches
- le contrôle de croissance des jeunes géniteurs bovins : 30 têtes
- la décentralisation des opérations de saisie des données et des traitements préliminaires pour une meilleure valorisation du contrôle des performances
- l'établissement du livre généalogique (Flock-book) pour les races ovines génétiquement caractérisées (Barbarine et Sicilo-Sarde)
- la constitution de troupeaux élites (mères à béliers)
- le testage des béliers.

6.2.2 Le Service de l'Insémination Artificielle :

Au cours de l'année 1993 il est prévu de réaliser 76 000 inséminations premières dont 7 000 par synchronisation des chaleurs et de produire 60 000 doses de semence locale.

D'autre part, concernant le programme de testage et le noyau de sélection, le service I.A. mettra en place une méthodologie scientifique de traitement des données pour une évaluation génétique du cheptel. Cette évaluation devrait aboutir à l'organisation des adhérents de la base de sélection et à la mise en place d'un schéma de sélection des races bovines en Tunisie.

La base de sélection ci-dessus mentionnée comprendra 17 000 vaches et les taureaux mis au testage seront au nombre de 10. Quant aux accouplements raisonnés, ils toucheront 150 vaches.

La mise en oeuvre de ce nouveau projet et l'exécution des objectifs qui lui sont assignés seront entreprises en collaboration avec l'Institut National Agronomique de Tunisie.

6.2.3 Le Projet Saillie Naturelle :

Pour l'année 1993 il est prévu de distribuer 200 géniteurs bovins.

6.2.4 Le Service des Elève-Béliers :

Au cours de la campagne 1993, le service prévoit la récupération de 2 400 agneaux élève-béliers répartis comme suit :

- Race Barbarine	: 1 650 têtes
- Race Noire de Thibar	: 400 têtes
- Race Queue Fine Algérienne	: 250 têtes
- Race Sicilo-Sarde	: 100 têtes

T O T A L.....: 2 400 têtes

6.3 Programme d'Encadrement et d'Organisation du Secteur :

6.3.1 Développement de l'Elevage Bovin, Ovin et Caprin :

6.3.1.1 Le Projet Gestion des Troupeaux Laitiers :

Au cours de l'année 1993, deux grandes fermes laitières supplémentaires seront suivies par le projet. Il s'agit de l'UCP Sidi M'barek située dans le gouvernorat de Béja et d'une ferme privée située dans le gouvernorat de Bizerte. Ainsi, le nombre de fermes à assister s'élèvera à 16 avec un effectif total de 2 600 vaches laitières.

Les activités du projet toucheront les aspects suivants :

- l'alimentation
- les paramètres de production et de reproduction
- l'amélioration génétique

- l'élevage des jeunes et des génisses
- la formation des techniciens en élevage laitier.

En outre, le projet travaillera en collaboration étroite avec le projet Développement de la Production Fourragère en vue de mieux valoriser les potentialités fourragères existantes dans les grandes unités laitières.

6.3.1.2 Le Projet Filière Lait :

Au cours de l'année 1993 il est prévu l'extension des anciens micropôles et la création de deux nouveaux micropôles, l'un à Monastir et l'autre à Sfax. Le nombre total des adhérents à encadrer sera de 225.

Quant aux activités du projet, elles concerneront les aspects suivants :

- la production fourragère et l'alimentation du cheptel
- la maîtrise de la reproduction et de l'amélioration génétique du cheptel
- l'élevage des jeunes
- la production laitière
- la qualité du lait
- la formation

Dans le cadre de l'amélioration des ressources alimentaires, il est prévu de faire bénéficier les adhérents de l'assistance du projet Développement de la Production Fourragère.

En matière d'amélioration génétique, tous les adhérents du projet seront assistés pour effectuer le contrôle laitier du type B.

Enfin, grâce aux logiciels acquis dans le cadre de la coopération française, le projet continuera à faire le traitement informatique des données collectées pour déceler toute défaillance au niveau de la gestion.



SUITE EN

F 2



MICROFICHE N°

08092

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية

وزارة الزراعة

المركز القومي

للتوثيق الفلاحي

تونس

F

2

6.3.1.3 Le Projet Collecte de Lait :

Pour la campagne 1993 il est prévu la construction de quatre centres de collecte de lait (Mateur, Maâmoura, Msaken et Eltaifa), l'aménagement de deux centres (El Manar et Aousja) et la construction de clôture pour un certain nombre de centres.

Quant au programme d'équipement prévu pour l'année 1993, il porte sur :

- l'équipement de 11 centres de collecte
- le renforcement de la capacité de 9 centres
- l'équipement de 3 centres de collecte en matériel de contrôle de la qualité
- l'acquisition de tanks de réfrigération de lait à la ferme
- la création d'unités de collecte de lait caprin dans les oasis de Gabès et de Kebili.

6.3.1.4 Le Projet de Développement de l'Elevage Ovin en Tunisie :

Ce nouveau projet qui démarrera en 1993 vise l'amélioration de la productivité et de la rentabilité des éleveurs ovins par la mise au point de schémas de sélection pour les différentes races ovines tunisiennes et par la rationalisation de la conduite des troupeaux.

Il touchera en premier lieu les effectifs soumis au Contrôle des Performances. En effet, les options techniques du projet se basent essentiellement sur les données du Contrôle des Performances fournies par les deux composantes :

- le Contrôle de croissance
- le Suivi des critères de reproduction

La première composante sera mieux valorisée en utilisant les actions suivantes :

- l'indexation des agneaux mâles et femelles
- la récupération des meilleurs mâles

- le testage de leur fonction sexuelle
- leur diffusion selon un programme annuel d'accouplement
- le suivi des descendance
- la constitution de troupeaux élites pour la production de géniteurs.

La seconde composante associée à l'aspect alimentation permettra une meilleure utilisation du Contrôle des Performances à des fins de gestion.

Les effectifs à assister en 1993 se présentent comme suit :

- Contrôle de croissance : 20 300 têtes
- Contrôle laitier : 5 000 têtes
- Critères de reproduction : 8 500 têtes

T O T A L..... : 33 800 têtes

6.3.1.5 Le Projet de Promotion de l'Elevage des Génisses Pleines Nées et Elevées en Tunisie :

Au cours de l'année 1993 il est prévu d'encadrer 30 promoteurs et ce pour la production de 4 000 génisses pleines nées et élevées en Tunisie.

6.3.1.6 Le Projet d'intensification de l'Elevage Caprin dans les Oasis du Sud Tunisien :

Pour l'année 1993 il est prévu :

- la création d'un centre pour le troupeau nucléaire à Chenchou
- la création de 4 centres caprins à DOUZ, SOUK LAHAD, GABES et EL-HAMMA
- la mise en place de 2 élevages pépinières

- la création de 4 centres de collecte de lait fixes et de 2 unités de transformation, de formation et de vulgarisation l'une à GABES et l'autre à Kébili.

Ces nouvelles structures mises en place seront dotées de l'appui technique nécessaire.

6.3.2 Encadrement des Petites et Moyennes Exploitations :

6.3.2.1 Le Projet de Développement de la Production Fourragère :

Durant l'année 1993 le programme prévisionnel d'intervention du projet portera sur l'encadrement et le suivi de 350 fermes pilotes avec une superficie fourragère globale de 350 Ha. Le projet étendra aussi ses activités aux gouvernorats de Sfax, le Kef, Gafsa, Tozeur, Sidi Bouzid et Kasserine.

En outre, le projet procédera au cours de l'année 1993 à l'achèvement du programme de l'année 1992. Ce dernier comporte les points suivants :

- Poursuite du traitement des données et rédaction du rapport final
- Etude de la valeur alimentaire du sorgho et du maïs
- Etude de deux systèmes de production
- Ingestion des fourrages en relation avec la complémentation.

6.3.2.2 Le Projet Intégré d'Elevage Tuniso-Autrichien :

Pour la campagne 1993 le projet interviendra dans 11 microzones dont deux à Nabeul. Le nombre de fermes pilotes prévues est de 220 dont 30 de fermes modèles. De plus, 230 génisses de la race Brune des Alpes seront introduites chez les adhérents du projet et 2 géniteurs de la même race seront installés dans les stations de monte fixes.

Au point de vue formation, il est attendu d'organiser 23 stages pour les fils des adhérents, 2 stages pour les techniciens, un séminaire pour les techniciens et 58 journées d'information au profit des adhérents.

Le projet procèdera aussi à l'organisation de 426 démonstrations zootechniques pour ses adhérents (box à veau, plater-formes à fumier, jeux de petit matériel, cultures fourragères).

Le projet poursuivra également la constitution de la banque de données de façon à couvrir les activités de ses 298 adhérents.

Enfin, le projet continuera à apporter son appui aux coopératives de service constituées ou en cours de constitution dans le cadre du PIETA.

6.3.2.3 Le Projet de Promotion de l'Elevage Camelin en Tunisie :

Au cours de l'année 1993 le projet prévoit de réaliser les actions suivantes :

- l'entretien de 10 points d'eau
- l'identification de 1 000 têtes camelines
- la récupération de 5 géniteurs
- le soutien aux 2 associations d'éleveurs déjà créées
- l'initiation à la création de 2 nouvelles associations
- la couverture sanitaire pour 1 000 têtes camelines
- la conduite du programme de recherche développement

6.3.2.4 L'Unité Apicole de Formation, de Vulgarisation et d'Assistance Technique :

Pour la campagne 1993 l'unité apicole projetée de réaliser les actions ci-dessous mentionnées :

- l'organisation de journées d'information et de formation apicoles
- le recyclage des vulgarisateurs apicoles du Ministère de l'Agriculture

- l'encadrement des stagiaires
- l'assistance technique des PDR et des PDRI
- l'assistance du projet apicole ET-TBAINA (Ain Draham) dans le cadre de la FONDATION ATLAS
- le suivi de l'évolution du secteur apicole en collaboration avec les techniciens régionaux de l'OEP
- l'encadrement des fournisseurs privés de matériel apicole
- l'organisation d'une enquête exhaustive pour le recensement de l'effectif national en colonies d'abeilles (ruches à cadres et Jebahs)
- l'organisation d'émissions radio et TV en collaboration avec l'A.V.F.A.

6.3.2.5 L'Unité Cynicole :

Au cours de l'année 1993 cette unité s'intéressera essentiellement aux activités suivantes :

- l'assistance technique et la réalisation d'enquêtes en vue de dénombrer les effectifs de lapins de reproduction en cage dans les gouvernorats de l'Ariana, de Nabeul, de Bizerte et de Sousse
- le suivi régulier des élevages cynicoles dans les gouvernorats de Jendouba, de Kairouan, de Monastir, de Mahdia, de Sfax, de Sidi Bouzid et de Medenine
- l'organisation de journées d'information à Sfax, Nabeul, Sousse et Jendouba
- la collaboration avec le centre de formation et de recyclage agricole de Jammel en vue d'établir un programme de sélection de souches locales de lapins qui seraient diffusées chez les éleveurs.

6.4 Programme d'activités des fermes et des usines

6.4.1 Programme d'activités des fermes :

6.4.1.1 Spécifications végétales :

Au cours de la campagne 1992-93, les fermes de l'OEP prévoient de faire les cultures suivantes :

CULTURES	SUPERFICIE (HA)	PRODUCTION (EN TONNES)
- Céréales principales	453	1 400
- Céréales secondaires	620	1 350
- Légumineuses	283	150
- Betterave sucrière	52	2 100
- Cultures maraîchères	36	414
- Coton	50	75
- Cultures arboricoles	62	60
- Foin	862	3 400
- Ensilage	315	6 700
- Fourrage en vert	2 800	38 000
T O T A L	5 533	

Le rétrécissement des superficies est dû au fait que les fermes du groupe El Habibia (Chacuat, Mornaguia, Lezdine, Douimis) ont été érigées en sociétés de mise en valeur et de développement agricole.

6.4.1.2 Spécifications animales :

6.4.1.2.1 Production laitière :

Parallèlement à la production laitière bovine, un développement de la production laitière ovine est envisagé à Frétisse par l'introduction des 250 brebis laitières provenant de la ferme Sria.

Quant à la production laitière totale dans les fermes qui continueraient à être gérées par l'OEP, elle sera de 950 000 litres comme le montre le tableau suivant :

DESIGNATION	EFFECTIF (têtes)	PRODUCTION TOTALE (en litres)
Lait bovin	265	925 000
Lait ovine	250	25 000
T O T A L	—	950 000

6.4.1.2.3 Production de viande :

Au cours de la campagne 1992-1993, l'ensemble des fermes de l'OEP fournira 224 tonnes de viande ovine et 319 tonnes de viande bovine.

6.4.2 Programme d'activités des usines :

6.4.2.1 Les Productions :

Au cours de l'année 1993, la production des trois usines de l'OEP sera de 19 830 tonnes de produits finis répartis entre les différents type de concentré comme suit :

Concentré à produire	Quantité (tonnes)
- Vache laitière	8 240
- Engraissement	2 820
- Ovin	4 780
- Volailles	130
- Divers (starter, sauvegarde, ...)	3 860
T O T A L	19 830

6.4.2.2 Les Consommations :

6.4.2.2.1 Consommations en matières premières :

Les quantités de matières premières à consommer au cours de l'année 1993 se présentent comme suit :

Matière première	Quantité (tonnes)
- Orge	10 190
- Son	6 240
- Soja	1 860
- Autres	1 540
T O T A L	19 830

6.4.2.2.2 Consommables et matières consommables :

A ce niveau, les besoins en principales matières consommables pour l'année 1993 sont évalués à 137 000 litres de carburant et lubrifiant et 418 000 sacs pour emballage.

6.5 Le Budget de Fonctionnement titre Ier :

Le budget de fonctionnement Titre Ier de l'Office de l'Elevage et des Pâturages pour l'année 1993 s'élève à 8 890 000 DT contre un budget de 10 870 000 DT pour l'année 1992.

Le tableau suivant indique la ventilation des dépenses, les ressources de financement ainsi que l'évolution par rapport à l'année précédente.

VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES	BUDGET 1992	PREVISIONS 1993	ECART	TAUX
I- VENTILATION DES DEPENSES :				
•Rémunération	4 070	4 200	+ 130	+ 3,1%
•Fonctionnement	832	850	+ 18	+ 2,1%
•Activités commerciales	5 700	3 793	-1 997	-35 %
•Activités Apicoles	268	47	- 221	-82,4%
TOTAL BUDGET DEPENSES	10 870	8 890	-1 980	-18,2%
II-VENTILATION DES RECETTES :				
• <u>Recettes propres</u> :				
- Commerciales	6 150	4 203	-1 947	-31,6%
- Apicoles	380	137	- 243	-63,9%
- Autres	50	50	-	-
S/TOTAL RECETTES PROPRES	6 580	4 390	-2 190	-33,2%
•Subvention	4 290	4 500	+ 210	+ 4,8%
TOTAL BUDGET RECETTES	10 870	8 890	- 1980	-18,2%

6.6 Le Budget d'Equiperment de l'année 1993 :

Les investissements sur titre II prévus en 1993 sont évalués à 4 969 285 DT financés comme suit :

- 335 285 DT sur reliquat dégagé de la gestion 1992
- 3 980 000 DT crédits frais 1993
- 78 000 DT sur recettes propres
- 576 000 DT sur participation étrangère.

Les crédits frais 1993 sont destinés aux projets de :

- Développement des ressources fourragères pour un montant de 3 419 000 DT dont 3 190 000 DT pour le programme d'amélioration pastorale soit 80 % des crédits frais.
- Encadrement du secteur pour un montant de 561 000 DT soit 14 % des crédits frais. Ces actions concernent le secteur laitier, le secteur caprin (projet de développement de l'élevage caprin dans les oasis) ainsi que les camélidés

BUDGET D'INVESTISSEMENT 1993

(Récapitulation)

Désignations	Coût	C.Frais Titre II	F.C.P C.E.E	Ressour. Propres	Particip. Etrangère
A) Développement des Ressources Alimentaires :					
1- Observatoire agro-sylvo-pastoral de Jebibina et Saouaf	143000	143000			
2- Programme d'amélioration pastorale	3190000	3190000			
3- Développement de la pr. des semences fourragères et pastorales	86000	86000			
Total A	3419000	3419000			
B) Amélioration Génétique :					
1- Contrôle des performances	PM (1)		PM		
2- Insémination artificielle et programme de testage	PM		PM		
3- Saillie naturelle	PM		PM		
4- Elève-béliers	25000	25000			
Total B	25000	25000			
C) Encadrement et Organisation du Secteur :					
C.1 Encadrement et organisation du secteur laitier					
1- Implantation de centres de collecte de lait	PM		PM		
2- Filière lait + Gestion des troupeaux laitiers	141000	81000			60000
S/T C1	141000	81000			60000
C.2 Encadrement des petites et moyennes exploitations et mise au point d'approches d'intervention					
	491000	108000			383000

PM (1) : Voir programme 1993 des projets financés sur le fonds de contrepartie CEE.

**BUDGET D'INVESTISSEMENT 1993
(Récapitulation) (SUITE)**

Désignations	Coût	C.Frais Titre II	F.C.P C.E.E.	Ressour. Propres	Particip. Etrangère
C.3 Encadrement du secteur ovin, caprin et camelin					
1- Elevage et développement intégré dans les zones montagneuses de Bizerte	150000	90000		60000	
2- Développement de l'élevage ovin en Tunisie	PM (1)		PM		
3- Intensification de l'élevage caprin dans les oasis du Sud Tunisien	215000	82000			133000
4- Promotion de l'élevage camelin en Tunisie	150000	150000			
S/T C3	515000	322000		60000	133000
T.C (C1 + C2 + C3)	1147000	511000		60000	576000
D) Consolidation de l'infrastructure:					
1- Constructions administratives	25000	25000			
2- Equipement et aménagement du Parc Central	18000			18000	
T.D (1 + 2 + 3)	43000	25000		18000	
TOTAL GENERAL (A + B + C + D)	4634000	3980000		78000	576000

PM (1) : Voir programme 1993 des projets financés sur le fonds de contrepartie CEE.

6.7 Le Programme 1993 des Projets Financés sur Fonds de contrepartie CER :

Etant donné que les crédits frais 1992 n'ont pas été ouverts, le programme consolidé 1992 et 1993 d'un montant de 2 233 772 DT sera financé comme suit :

- 494 742 DT sur reliquat dégagé de la gestion 1992
- 175 000 DT sur recettes propres
- 1 564 000 DT sur crédits frais 1993.

Le programme 1993 intéresse les projets suivants :

- Saillie Naturelle : 423 000 DT dont 153 000 DT de dépassement sur programmes antérieurs
- Contrôle des Performances : 205 000 DT
- Insémination Artificielle : 620 600 DT dont 27 000 DT de dépassement sur programmes antérieurs
- Implantation de centres de collecte de lait : 885 000 DT dont 63 858 DT reliquat à ouvrir au titre des gestions antérieures
- Développement de l'Elevage Ovin : 100 000 DT

Les crédits frais de l'année 1993 d'un montant de 1 564 000 DT seront ouverts conformément au tableau suivant :

Programmes	Coût (D)	1 ^è Tranche (D)	2 ^è Tranche (D)
-Insémination Artificielle	538000	350 000	188 000
- Saillie Naturelle	225000	125 000	100 000
- Contrôle des Performances	180000	100 000	80 000
- Collecte de lait	521000	375 000	146 000
- Développement Elevage Ovin	100000	50 000	50 000
TOTAL	1564000	1 000 000	564 000

FIN



.....

VUES